

ADP FI // ASSISTANT DE PRÉVENTION FORMATION INITIALE

PUBLIC CONCERNÉ

Acteurs de terrain identifiés par leur collectivité

Prérequis : Aucun

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

OBJECTIFS

Fournir une base de connaissances en matière de santé et de sécurité au travail dans la fonction publique territoriale pour permettre au participant d'être acteur de la prévention

Objectifs pédagogiques (cf. arrêté du 29/01/2015)

Définir le contexte réglementaire et les enjeux de la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique territoriale

Identifier les différents acteurs de la prévention dans la fonction publique territoriale ainsi que leurs rôles

Déterminer le positionnement et la fonction d'assistant de prévention

Intégrer les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels

Connaître et savoir utiliser les méthodes d'analyse d'une situation de travail

Comprendre et appliquer la démarche d'évaluation des risques professionnels

Analyser l'accident de service ou la maladie professionnelle

Distinguer et utiliser les documents obligatoires

Rédiger rapports et compte-rendu adaptés aux publics concernés et communiquer à l'oral

Déterminer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant de prévention.

Traduire en situation professionnelle les acquis de la formation

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Découpage en 3 jours + 2 jours

Un travail intersession sera demandé à chaque participant et fera l'objet d'une présentation au groupe

La formation est basée sur la pédagogie active qui place le stagiaire au cœur du processus d'apprentissage :

Analyse des pratiques, retours d'expériences

Exercices réflexifs

Résolution de problèmes

Apport de connaissances

Études de cas et mises en pratique (jeux de rôle)

Épreuve de validation des acquis

CONTENU DE LA FORMATION

Les différents enjeux de la prévention : humains, économiques, réglementaires et juridiques

Les obligations réglementaires de la collectivité concernant la démarche de prévention

Les différents acteurs internes et externes de la prévention

Les avantages et les inconvénients d'une démarche participative

Le contexte réglementaire de l'evrp

Les 5 étapes de la démarche de prévention

Les principales ressources documentaires internes et externes et leur utilité dans la démarche evrp

Repérage des risques en prenant en compte le travail réel

Les différentes méthodes existantes et s'approprier une méthode au vu du contexte de sa collectivité

L'arbre des causes sur un cas réel

La méthode OTHU pour proposer des actions de prévention.

Rédaction d'un rapport, remplir un registre, alerter

VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques.



Mode d'organisation
Présentiel

INTER : groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes. Consulter les dates et lieux dans notre [catalogue](#).



Durée
35 heures



Nombre de participants
Minimum : 4
Maximum : 12



Supports et documentation
Supports remis pendant la formation. Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



Sur demande :
INTRA : groupe composé exclusivement de vos collaborateurs. Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

Mutualisation : Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.

